

**Cette déclaration doit être établie sur papier à en-tête de l'organisme demandeur
et porter la signature originale du représentant légal**

DECLARATION DU DEMANDEUR

Par la présente, je soussigné(e) _____,
habilité(e) à représenter l'organisme demandeur, sollicite de la Commission une subvention
d'un montant de

_____ EUR
en vue de la réalisation de l'action / du programme de travail dans les conditions décrites dans
la présente demande.

Je certifie que les informations contenues dans la présente demande sont exactes et que
l'organisme demandeur n'a pas reçu d'autres financements communautaires ni introduit
d'autres demandes de financements communautaires en vue de la réalisation de l'action / du
programme de travail objet de la présente demande de subvention.

Je déclare sur l'honneur que l'organisme qui introduit la présente demande dispose de sources
de financement stables et suffisantes pour maintenir son activité pendant la période de
réalisation de l'action et pour participer à son financement.

Je déclare sur l'honneur que l'organisme demandeur a la capacité opérationnelle et dispose des
moyens opérationnels (technique, gestion) requis pour mener à bien l'activité en question.

J'atteste sur l'honneur que l'organisme qui introduit la présente demande de subvention ne se
trouve pas dans l'un des cas d'exclusion de la participation aux programmes de subventions
communautaires et déclare à cet effet que l'organisme susmentionné :

- n'est pas en état et ne fait pas l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement
judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, et n'est pas dans toute situation
analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et
réglementations nationales;
- n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose
jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- n'a pas commis une faute grave en matière professionnelle constatée par tout moyen que les
pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier;
- est à jour de ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou de
ses obligations relatives au paiement de ses impôts selon les dispositions légales du pays où
il est établi;
- n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption,
participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux
intérêts financiers des Communautés;
- ne fait pas actuellement l'objet d'une sanction administrative pour s'être rendu coupable de
fausses déclarations en fournissant les renseignements demandés par l'ordonnateur ou pour
ne pas avoir fourni ces renseignements, ou pour avoir été déclaré en défaut grave
d'exécution en raison du non-respect de ses obligations contractuelles suite à la procédure de

passation d'un marché ou d'octroi d'une autre subvention, financés par le budget communautaire ;

- ne se trouve pas en situation de conflit d'intérêts ;
- ne se s'est pas rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements demandés par l'ordonnateur ou n'a pas fourni ces renseignements.

Je suis informé(e) du fait que conformément au Règlement Financier du 25 juin 2002 (Règlement (CE, Euratom) N° 1605/2002 du Conseil)¹ applicable au budget général des Communautés européennes, les demandeurs qui se sont rendus coupables de fausses déclarations sont passibles de sanctions administratives et financières dans les conditions prévues dans le Règlement précité.

Les sanctions administratives consistent en une exclusion des marchés et subventions financés sur le budget communautaire d'une durée maximale de deux ans à compter du constat du manquement, confirmée après échange contradictoire avec le demandeur. Cette durée peut être portée à trois ans en cas de récidive dans les cinq ans suivant le premier manquement. Les demandeurs qui se sont rendus coupables de fausses déclarations sont en outre frappés de sanctions financières représentant 2 à 10% de la valeur de la subvention en cause. Ce taux peut être porté de 4 à 20% en cas de récidive dans les cinq ans suivant le premier manquement.

Nom/prénom:

Titre ou qualité au sein de l'organisme demandeur:

Signature et cachet officiel du demandeur:

Date:

Votre demande de subvention fera l'objet d'un traitement informatisé. Le traitement des données à caractère personnel (nom, adresse, CV par exemple) sera effectué en conformité avec les dispositions du Règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000² relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Les réponses aux questions du présent formulaire sont nécessaires afin d'évaluer votre demande de subvention et seront traitées uniquement dans ce but par le département responsable du programme de subventions communautaires concerné. Vous pouvez, sur demande, obtenir la communication des données à caractère personnel, les corriger ou les compléter. Pour toute question relative à ces données, vous pouvez contacter le département de la Commission à qui le formulaire doit être renvoyé. En ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel, vous avez la possibilité d'introduire un recours à tout moment auprès du Contrôleur européen de la protection des données.

¹ JO L 248 du 16/09/2002, p.1, comme modifié en dernier lieu par le Règlement (CE, Euratom) N° 1525/2007 du Conseil du 17 décembre 2007, JO L 343, 27.12.2007, p.9

² JO L 8 du 12/01/2001